

**ecolo**

**Contact ECOLO et éditeur responsable**

Christian MAHY

Tél. 067/85.08.27 - 0496/06.70.47

Rue du Buchot, 19 - 1430 Quenast - Rebecq

N° 73 - Avril 2010 - Trimestriel

Soutien : 7,5 €/an (CB 001-2027769-60)

Bureau de dépôt : REBECQ 1

[www.rebecq.ecolo.be](http://www.rebecq.ecolo.be) - [ecolo.rebecq@gmail.com](mailto:ecolo.rebecq@gmail.com)

# le fil de vert

Un fil de vert à tirer, à (dé)tricoter...

A LIRE DANS CE NUMÉRO...

Mi-mandature à Rebecq p.2 - Échos du Conseil Communal p.3 - Économies d'énergie pour tous p.4

Thérèse Snoy, députée aux pieds verts p.6 - Programme des journées énergie-habitat p.7 - Petite enfance p.8

**Rebecq**  
14 et 15 mai 2010  
Vendredi 14 dès 14H et Samedi 15 dès 10H

**ENTRÉE GRATUITE**

**Journées  
énergie  
habitat**



Informations sur les nouvelles primes, rencontres avec des entreprises en énergies renouvelables et bio-construction, stands, conférences, témoignages, associations, installateurs, consommateurs, ...

Vendredi 14 à 19H30  
Conférence-rencontre avec **Jean-Marc Nollet**  
« Les nouvelles primes et l'habitat durable. »

Animation pour enfants  
Bar et petite restauration (jusque 20H)  
Repas barbecue le samedi 15 dès 18H  
avec animation musicale « belle Lurette »



# Mi-mandature à Rebecq, fausse concertation et vraie absence de préoccupation écologique.

Si les apparences ont bonne mine, la vie citoyenne et politique n'est pas aussi enthousiaste de la prise de pouvoir de Dimitri premier.

- Effectivement, la nouvelle majorité AC témoigne d'un certain dynamisme. Des dossiers importants sont initiés comme le projet de l'ancien hospice ou celui de la piscine. Nous nous réjouissons également du fait que le patrimoine Rebecquois va être enrichi et sauvé à travers l'intégration des services administratifs communaux et du CPAS dans le site des anciens hospices. Bémol important, le mérite de ce sauvetage revient avant tout aux citoyens et à l'association les Amis de l'Hospice qui ont porté à bout de bras la volonté de réaffectation des bâtiments abandonnés. Le coût pour la collectivité sera important : 6 millions d'euros, 200 millions de francs belges, heureusement pour la caisse rebecquoise subventionnés à 60% par la Région Wallonne. De plus la proposition des Amis de l'Hospice, de sauver la chapelle, en y intégrant les services du centre culturel semble être en bonne voie.
- L'intercommunale SportissimO enlève une épine du pied de la commune de Rebecq en reprenant le coût d'exploitation du vélodrome (la commune de Rebecq a assumé 250000 € d'investissements, on est très loin du 0 charge annoncé au départ pour ce « cadeau » empoisonné de la reconversion de l'Ouest). Par contre, on peut s'interroger sur le choix du lieu d'implantation de la Piscine de l'Ouest du Brabant wallon. Le quartier de Floréal et le vélodrome ne sont pas vraiment faciles d'accès pour les populations de Braine-le-Chateau et d'Ittre. Et encore moins si l'on parle d'accessibilité en transports en commun. Pour nous, cette piscine a sa place au centre de Tubize. La population de Rebecq a déjà la piscine d'Enghien et bientôt celle de Braine-le-Comte à deux pas.
- Nous applaudissons bien entendu l'engagement des conseillères en environnement, aménagement du territoire et énergie, mais nous sommes bien obligés de constater qu'à ce jour l'action en faveur de la préservation du climat et de l'environnement est très peu présente. La commission climat-énergie ne s'est plus réunie depuis que la majorité AC en a enlevé la présidence au groupe Ecolo, nos remarques concernant les mesures en faveur de la bioconstruction, des énergies renouvelables sont écoutées avec bienveillance, souvent avec ironie, mais ne sont suivies d'aucune considération. Les textes et commentaires autour du budget communal 2010 ignorent superbement toute allusion au réchauffement climatique, la préservation de l'environnement est loin des préoccupations. Le

salut viendra peut-être de suggestions émises par l'administration et des nouvelles conseillères engagées!

- Au niveau de l'aménagement du territoire, nous assistons à un simulacre de concertation. La CCATM est utilisée comme une chambre de résonance pour les projets communaux. Toute l'urbanisation, tous les aménagements de voirie risquent de précéder le schéma de structure, qui devrait définir les règles et principes d'aménagement.
- Les 40 logements pour personnes âgées sont implantés en dépit du bon sens derrière l'hospice, mais surtout subissent des dégradations et du vandalisme dus à l'abandon du chantier par la société Roman Pais et la commune (voirie et pont d'accès)
- La participation des citoyens est glorifiée à travers des réunions de concertation, mais cette concertation sert en réalité à cautionner les choix du Collège. La place de Wisbecq en est l'exemple le plus éloquent: la concertation avait abouti à un aménagement léger, juste la création d'une haie et la suppression du creux créé par le filet d'eau, dont coût prévu : 5000 €. En pratique 18000 € seront investis sans compter les centaines d'heures de travail des ouvriers communaux, pour un aménagement que personne ne demandait. Le manque d'étude du projet a par ailleurs conduit à des problèmes d'infiltration dans les caves des maisons situées le long des nouveaux emplacements de parking réalisés en dolomie matériau plus perméable que le revêtement précédent.
- Reste que Rebecq vit toujours sous l'ancien régime : père et fils Legasse et consorts, aussi bien au CPAS qu'à la Commune. Enfin, soulignons l'attitude centralisatrice et autoritaire du Bourgmestre Dimitri Legasse. Les institutions sociales et culturelles sont mises au pas, avec obligation de communiquer leur liste de membres pour bénéficier du soutien communal ! Les travailleurs qui ne se laissent pas instrumentaliser sont écartés ou licenciés : maison des jeunes, centre culturel, ateliers créatifs,...Même une distribution de pieds de vigne est interdite lors de la Journée de l'arbre. Les citoyens l'ont bien compris en venant nombreux chercher leur cep, même St Nicolas s'était déplacé pour gronder le méchant petit Dimitri!



# Échos du Conseil Communal

## Peu (ou pas) de place aux produits durables ou écologiques

Nous continuons à le répéter, dans tous les cahiers de charges et marchés de fourniture que nous consultons dans le cadre du Conseil Communal, nous constatons avec désespoir qu'il y a peu de place faite aux produits écologiques et durables.

Qu'il s'agisse de l'achat de mobilier ou fournitures de bureau, de matériaux de rénovation, de bois certifié issu de forêts gérées durablement... Nous rappelons à chaque occasion que la Commune doit être plus attentive aux aspects environnementaux et à la santé pour toute commande de travaux ou achats.

Le projet définitif du centre administratif est d'ailleurs peu prometteur à cet égard. Dans un projet d'une telle envergure, ne pas envisager ces aspects nous semble intolérable actuellement. Même les panneaux solaires ou photovoltaïques, tant plébiscités actuellement, n'y trouvent pas leur place.

Nous avons encore de l'espoir, Ariane Godeau, conseillère en environnement récemment engagée par la commune, « a du pain sur la planche » mais veillera vraisemblablement à ces aspects. Nous espérons qu'elle sera justement consultée et nous l'encourageons dans son travail.

## Travaux de rénovation de la salle communale de Quenast

Il y a un an, nous nous étions opposés aux travaux de peinture de la salle, estimant qu'il y avait plus urgent: la réfection et l'isolation des toitures. Malgré notre demande de traiter les priorités avec un ordre logique, ces travaux de finition ont été réalisés et ont laissé apparaître qu'il était urgent de renouveler ... les toitures !

Le cahier de charges de ce nouveau marché ne laisse, une fois encore, pas la place aux produits d'isolation naturelle et l'épaisseur de l'isolant ne satisfait pas aux nouvelles directives de la Région Wallonne en la matière. Nous recevons une réponse négative à notre question de savoir si la conseillère en environnement a été consultée pour ce dossier !

Nous soumettons une proposition : « Etant donné que l'étage de la salle est constitué de combles perdus chauffés inutilement, nous préconisons un flocage de particules de cellulose à même le sol, c'est une solution plus rentable et un produit 100% naturel offrant toutes les garanties requises. »

La réponse de Dimitri Legasse est que la procédure a déjà été lancée, étant donné l'urgence, et les modifications du cahier

de charges ne sont plus possibles. Signalons au passage que ce cahier de charges, nommant des marques de produits, n'est, de cette manière, pas neutre comme il se doit.

Dans ce cahier de charges, nous remarquons également l'absence de travaux prévus pour la plateforme au dessus de la scène. Rappelons qu'une ouverture dans le plafond de la scène donne également sur une toiture non isolée. « Elle n'est pas 'assez' en mauvais état. Elle sera rénovée plus tard » nous répond le bourgmestre ...

Nous nous étions également opposés, l'année dernière, à la pose d'un asphalte vitrifié au sol de la salle, présentée comme « une technique particulière qu'une seule entreprise en Belgique était apte à réaliser. »

Il s'avère que ce matériau se fissure déjà. Mais le bourgmestre nous rassure; cela n'a pas séché assez longtemps, il s'agit en fait d'une technique novatrice et l'entreprise va refaire le travail sans surcoût. Sommes-nous les cobayes de ce « matériau novateur » probablement toxique de surcroît ?

## Surcoût des travaux d'aménagements du centre de Rebecq



Nous votons contre l'approbation des dépassements que l'on nous présente comme « modifications ayant entraîné des dépenses supplémentaires de plus de 10% ». Nous faisons remarquer qu'il s'agit en effet de plus de 10%, puisqu'un calcul rapide montre qu'on est à une augmentation finale de 30% du montant initial. Passant ainsi d'1,2 million à 1,6 million d'euros, la Commune doit trouver 400 000 € supplémentaires qui seront couverts en partie par un emprunt.

Plusieurs raisons évoquées : Un manque de précision dans le cahier des charges initial, la nature des travaux en sous-sol engendrant des surprises, les conflits avec les impétrants (eau, gaz, électricité) réticents à assumer leur part et les petites améliorations décidées par la majorité.

Nous ne comprenons pas pourquoi tous ces ajouts n'ont jamais été exposés au Conseil Communal et nous sommes très inquiets quant à la gestion des nombreux et importants futurs projets.



## Barbelés :

- ✗ Ecolo Rebecq a invité la commune à participer au WE énergie de ces 14 et 15 mai. Le Collège a décliné l'invitation prétextant son implication dans une future organisation en juin.
- ✗ Un siège de bureau de 871.20€ pour le bourgmestre Dimitri Legasse. La ministre Arena avait sa douche, à Dimitri son fauteuil ?
- ✗ Le Collège communal autorise le passage sur le territoire de Rebecq (chemin St Hubert) du rallye voitures de Braine-le-Comte ( Haute Senne) les 12 et 13 juin. Belle contradiction entre l'Eco marathon au vélodrome et les voitures énergivores, insécurisantes et bruyantes de ce rallye.
- ✗ Des nouveaux circuits et horaires de bus, pendant l'analyse des remarques des citoyens par rapport au plan de mobilité. Cherchez la cohérence et l'attention aux avis exprimés, et non encore analysés.

*Afin de disposer de chiffres exacts pour la réalisation de cet article, nous nous sommes rendus chez Brico Clabecq où nous avons acheté un Watt-mètre et où nous avons déjà pu trouver un modèle de prise-interrupteur à 3,49€*



## Cocardes :

- ✓ Pour la formation au compostage proposée les 3 et 30 mai et les mesures prises pour le ramassage et le broyage des déchets verts, initiées par la conseillère en environnement.
- ✓ Pour la lettre écrite par le Collège communal à la société Roman País concernant la gestion catastrophique du dossier du clos des Augustin (40 maisons derrière l'hospice). Enfin une action, après plus de 3 ans de tergiversations dénoncées par Ecolo.
- ✓ Pour les passeurs de grenouilles qui durant plusieurs soirées ont permis à des centaines de grenouilles de rejoindre l'Etang Lievin. Belle action du PCDN.

---

## Economies d'énergie accessibles à tous :

---

### 1000 prises avec interrupteurs pour les moins favorisés.

La commune propose des ampoules basse énergie mais il existe d'autres pistes pour économiser l'énergie.

On sait que des appareils en veille avec un témoin sont toujours sous tension. Ce que l'on sait moins, c'est que certains appareils que l'on pense complètement éteint sont bien en train de consommer.

Prenez par exemple, la cafetière « Senseo ». Un outil très pratique souvent acheté par souci d'économie (temps, café, eau,...). Lorsque l'appareil fonctionne, on le voit clairement via le voyant rouge.



Et bien, au moment où la cafetière est éteinte, sa consommation passe alors à 7 Watt / Heure. Ceci représente la consommation d'une ampoule basse consommation laissée allumée de jour comme de nuit. La solution : un interrupteur qui s'allume et s'éteint en même temps que l'utilisation de l'appareil.

Nous demandons que l'administration communale débloque en urgence les fonds nécessaires pour l'achat de tels interrupteurs à destination des ménages bénéficiaires d'une allocation sociale. Nous savons qu'à Rebecq nous avons actuellement 563 demandeurs d'emploi (Source : « Le Forem ») et entre 62 et 66 bénéficiaires d'une allocation de revenu d'intégration.

En comptant large, cela représenterait l'achat de +/- 1.000 interrupteurs pour un coût total de 3.490€. Pourquoi intervenir pour ce public en priorité ? Nous pensons qu'une prime pour des capteurs solaires est déjà un bon incitant mais que les moins favorisés ne peuvent en profiter car une mise de départ est toujours nécessaire. Et lorsque l'on ne travaille pas, il n'est pas non plus possible d'obtenir un prêt pour des investissements écologiques.

Deux éco-conseillers de la Ville de Mons ont calculé qu'en généralisant cette technique à tous les appareils (hormis ceux qui génèreraient une réelle perte de confort), une économie d'énergie de 200€ par ménage de 4 personnes est possible chaque année.

## Nouvelles vertes

Le 10 avril dernier, l'émission Télétourisme de **la RTBF plantait ses caméras à Rebecq** et dans la région pour faire les honneurs de la vallée de la Senne. On pouvait y voir René Mahy (guide pour la Coordination Senne) expliquant la source de la rivière et les caractéristiques de ses vallées, Gilbert Hautenaue (président du Rail Rebecq Rognon asbl) et Ghislain Saussez (dit « l'Amiral ») présentant le petit Train du Bonheur et Yves Devos (guide pour l'Office du Tourisme de Rebecq) commentant le fonctionnement du mécanisme du petit moulin d'Arenberg. Retrouvez cette sympathique séquence sur le site internet de l'émission (<http://blogrtbf.typepad.com/teletourisme/2010/04/index.html>) et, ensuite, visionnez la deuxième partie qui montre le parcours de la Senne de Rebecq jusque sa rencontre avec la Dyle dans les environs de Malines.

Le gouvernement belge a décidé de **renier la loi de sortie du nucléaire** votée en 2003. Il veut prolonger la vie des vieilles centrales. Quatre associations – les Amis de la Terre, l'Apere, le Grappe et Nature & Progrès – estiment cette décision illégale et ont déposé le 18 février une requête en ce sens au tribunal de Namur (source Bioinfo n°98 avril 2010).

**Biodiversité** : j'entretiens de bonnes relations avec les guêpes. Les guêpes sont en effet de grandes prédatrices d'insectes ravageurs. Pour les éloigner quand vous mangez au jardin, offrez-leur de la nourriture bien à l'écart. Si, malgré cela, elles s'invitent à votre table, emprisonnez-les dans un piège appâté avec de la viande ou du poisson et relâchez-les à la fin du repas. Enfin, si une guêpe vous tourne autour, évitez tout geste brusque et surtout, ne l'écrasez pas : elle dégagerait un signal chimique qui attirerait des congénères prêtes à l'attaque. Ces conseils judicieux se trouvent dans le guide « 366 gestes pour la biodiversité » disponible gratuitement sur simple demande auprès du Muséum des Sciences naturelles (rue Vautier 29 à 1000 Bruxelles - 02 627 42 38), en remplissant une demande sur le site [www.sciencesnaturelles.be](http://www.sciencesnaturelles.be) ou en téléchargeant le livre sous forme de fichier numérisé à partir du même site.

**Marche citoyenne SNCB** : le dimanche 18 avril une trentaine de citoyens a marché entre Tubize et Halle en réponse à l'appel de Christophe Deboskre et Maryse Dedobbeleer pour réclamer un meilleur service et plus de sécurité.



## Où sont les priorités ? Illustration par la rue Zaman

C'est la troisième fois que les riverains de la rue Zaman interpellent la Commune craignant que l'affaissement croissant de la voirie ne détériore les très anciennes conduites de gaz souterraines.

La première fois sous l'ancienne mandature. La deuxième fois, en mai 2007, le bourgmestre y a répondu en organisant une réunion à laquelle plus aucune suite n'avait été donnée. Une nouvelle pétition des riverains en ce mois de janvier a enfin décidé la Commune à faire vérifier ces conduites.

Une équipe d'ORES est venue sur place et il y avait bien raison de s'inquiéter, 4 fuites ont été détectées ce vendredi 9 avril, dont une ayant dû être réparée d'urgence. L'opérateur de réseau préconise le remplacement de toutes les canalisations et les riverains osent donc espérer une suite rapide car la sécurité est, doit on le rappeler, prioritaire à tout autre aménagement.

## Ecolo dribblé par Père Ubu ?

Nous ne sommes pas des fans du Père Ubu, mais nous n'avons pas résisté, c'est tellement proche de la réalité...

**Père Ubu février 2010**

**UBU R.P.W.**

**1430 REBECQ**

**RESTONS EN FAMILLE...**

Après Tubize [Père Ubu de jeudi dernier], Rebecq ! Jules Demol comptabilise 13 ans de maïorat à Rebecq. Personnage haut en couleurs s'il en est dans l'Ouest du Brabant wallon, il cède son fauteuil en 2006 à Dimitri Legasse, Echevin PS sortant. Et une nouvelle saga familiale de s'installer dans la cité du porphyre...

Si l'ex-Bourgmestre Demol [CDH - Entente Communale] rejeté dans l'opposition depuis les dernières communales prend de la distance au quotidien pendant que son ex-colistier André Deschamps siège désormais comme indépendant, le conseiller MR Hervé Meersschaut prend langue avec tout ce qui bouge... Il n'aura certes pas la partie ga-

gnée avec le maïeur Legasse [Action Communale] dont l'épouse est plus qu'incontournable : officiellement responsable de la com', elle est effectivement chef de cab de son époux-premier mandataire de l'entité célèbre pour son... Petit Train du Bonheur. Vous ne croyez pas si bien lire !

Car cette situation réduit singulièrement le Secrétaire communal à un rôle de second couteau vu l'omniprésence de Sarah Berti tout logiquement surnommée Sarah...Bruni.

Cerise sur le gâteau familial: le Président du CPAS de Rebecq se trouve être Gilbert Legasse [ben oui, le père de l'autre !] dont la partenaire dans le privé n'est autre que la secrétaire du... CPAS. Décidément, les autorités communales du Brabant wallon Ouest s'y entendent pour... bien s'entendre. Au sein de leur famille, en tout cas.

Gustave UBU

## Thérèse Snoy, la députée aux pieds verts

Thérèse Snoy, députée fédérale ECOLO, a instauré depuis son élection une coutume bien sympathique : le lundi de Pâques, elle donne rendez-vous aux mordus de l'écologie et de la marche pour une rencontre à pied de sa province brabançonne. La parcourant de long en large, elle profite de sa balade pour rencontrer les Vert-e-s du coin, des responsables d'entreprises, des personnes engagées dans l'un ou l'autre secteur. Cette année, Thérèse a choisi Rebecq pour démarrer son périple et quelques membres de notre groupe local ont eu le plaisir de la guider dans la vallée de la Senne, le quartier du Paradis, Bierghes etc tout en expliquant quelques dossiers et enjeux locaux. Une bonne trentaine de personnes – dont Marianne Saenen, députée wallonne ECOLO et des mandataires communaux ECOLO d'autres communes brabançonnaises - ont ainsi déjeuné à la Taverne du Moulin avant de cheminer dans une ambiance printanière bien appréciée.



*Dans les prairies le long de la Senne, Thérèse Snoy, Luc Shoukens et René Mahy ont entretenu la trentaine de participants au sujet de la Senne.*

## Restriction de l'usage des bâtiments communaux pour des associations rebecquoises



Pour une commune, une des manières de soutenir la vie citoyenne sur son territoire consiste à assurer aux associations locales un modeste subside communal et, plus utile, l'accès facilité à l'usage de bâtiments publics. Utile, car un local est une condition vitale pour permettre à une association de réunir ses membres voire d'organiser des activités. Bien entendu, la commune a le pouvoir de mettre en place des critères d'agrément et un dispositif de contrôle pour assurer que ces aides sont judicieusement réparties et employées.

A Rebecq, nous assistons à une situation qui nous semble relever de la dérive autocratique. Le pouvoir communal a d'abord exigé des associations demandeuses d'aide de rentrer à l'administration communale un dossier de reconnaissance exposant leur identité et leurs projets. Procédure

normale et habituelle. Mais l'année suivante, le contrôle est monté d'un cran par l'exigence de la liste complète des membres des associations demandeuses (noms et adresses). A ce stade, des associations (Etopia à Rebecq, la Ligue des Familles, par exemple) ont refusé de communiquer cette liste, estimant se mettre en défaut avec les lois fédérales qui protègent la vie privée des citoyen-ne-s (une plainte est d'ailleurs en cours auprès de la Commission de protection de la vie privée ainsi qu'auprès du Ministre wallon ayant la tutelle des communes).

Ensuite, à l'heure du vote en Conseil communal des subsides communaux 2010 aux associations, la majorité a exclu des associations du bénéfice de toute aide communale, subsides et accès aux locaux publics, sous le prétexte que ces groupements étaient des organisations de type politique (Les Pensionnés socialistes, les Seniors MR, Etopia à Rebecq). L'existence de ce type d'association dans une commune constitue pourtant un gage de bonne santé démocratique et le fait qu'elles illustrent, expliquent ou testent, à travers leurs activités, un projet politique particulier n'empêche pas qu'elles soient soumises, comme les autres, au contrôle exercé par leurs membres, la loi et les autorités publiques. C'est pourquoi ECOLO Rebecq dénonce fermement cet abus de pouvoir communal qui pénalise la vie associative locale et s'interroge sur cette nouvelle preuve d'intolérance et d'autoritarisme de la majorité communale composée de manière absolue par des représentant-e-s de l'Action communale.

# 2<sup>ème</sup> édition des Journées énergie-habitat

## Les 14 et 15 mai au Petit Moulin

**Ecolo Rebecq** et **Etopia** se sont associés pour organiser une nouvelle journée de sensibilisation aux économies d'énergie, aux énergies renouvelables, à l'habitat durable et au réchauffement climatique :

Au Petit Moulin, ruelle du Tonnelier à Rebecq centre, vous trouverez le vendredi de 14H à 20H et le samedi de 10H à 18H : des exposants, des stands d'info, des citoyens ayant réalisé des installations, quelques conférences, un repas sympa, un bar, un groupe musical, des animations pour enfants,...

Vous trouverez des informations sur : les différentes techniques d'isolation, les primes, l'installation de panneaux thermiques et photovoltaïques, la maison passive, les chaudières au bois et à pellet, les pompes à chaleur, des matériaux de construction écologique, l'énergie hydraulique, ... Nous sommes assurés de la participation de : L'AID de Tubize (*bioconstruction*), CLETEC (*argile*), ISOPROC, (*isolation par cellulose*), Up2You (*solution globale multiéner-*

*gie*), Errgie-SaGe (Michel St Georges, *bioconstruction*), De Clercq (*châssis doubles et triple vitrages*), Ets Schelhaever (*solaire et pompe à chaleur*), Habitat écologique et SPATIO (*matériaux*), Lexin (*puits canadien, infrarouge*), Stéphane Carlens, Christian Mahy et Patrick Poels (*isolation*), APERE (*info et véloénergie*), Etopia (*info*), Jacques Canon (*vin bio*), ELEA (*animation enfants recyclage*),...

Notre ministre Ecolo, **Jean-Marc Nollet**, responsable en termes d'énergie et d'habitat durable au niveau de la région wallonne (entre autres) a accepté notre invitation. Il viendra parler le vendredi 14/5 à 19H30 de l'accent mis de manière générale sur l'isolation et l'habitat durable et des nouvelles primes mises en place depuis le 1 mai par la région wallonne.

### L'ENTRÉE EST GRATUITE.

Pour plus d'informations : 067/850827 ou 0473/87.71.18 ou encore sur notre site <http://rebecq.ecolo.be>

## Le programme

### Le vendredi 14 mai :

- Ouverture à 14 H de l'espace avec les stands, bar et petite restauration
- 18H rencontre avec les professionnels de la construction.
- 19H30 Jean-Marc Nollet Ministre Wallon de l'Energie et de l'habitat durable, conférence au sujet des nouvelles primes, isolation et habitat durable (sous réserve de l'agenda politique bousculé).

### Le samedi 15 mai :

- 10H Ouverture de l'espace avec les stands, bar et petite restauration
- 11H Les petits gestes pour économiser l'énergie (sous réserve)
- 14H Conférence : la maison durable et l'isolation avec Bénédicte Dossin , architecte et membre de Nature et Progrès.
- 16H Conférence : l'isolation avec André Bévier d'ISOPROC et illustration par des cas concrets
- 18H nous clôturons le WE par un barbecue (viandes Coprosain, merci de réserver !) et une ambiance musicale avec le trio musical : « Belle lurette. »



## Accueil petite enfance : Un habitant se rebiffe

Nous avons reçu copie d'une lettre adressée au bourgmestre par un jeune papa rebecquois déçu et mécontent. Il y dit avoir constaté dans les faits la différence entre les déclarations de satisfaction du maieur dans Rebecq à la Une en matière d'accueil de la petite enfance et la réalité qui s'est offerte à lui quand il a fallu trouver une crèche pour son bébé.

La Commission européenne (Barcelone – mars 2002) recommande, nous dit-il, un taux d'accueil de la petite enfance (de 0 à 3 ans) de 33 % avec financement par les pouvoirs publics. En communauté française, ce taux est de 21,6 %, à Rebecq de moins de 15 %, pour accueillir les bébés de 3 à 30 mois (âge d'entrée en maternelle). Il n'y a pas de quoi pavoiser.

Certes, en plus des 36 places publiques, il existe un certain nombre de places en secteur privé, la crèche Sœur Lucrèce et des gardiennes. Rebecq a la chance qu'une crèche privée offre des conditions proches du public, c.à.d. une participation des parents à concurrence des revenus. Car là se trouve la difficulté : en crèche publique, s'il y avait eu une place pour leur bébé, ces parents auraient payé suivant leurs revenus, soit 230 €/ mois, le minimum, et chez une gardienne il leur en coûtera entre 400 et 500 €/ mois. La différence n'est pas mince !

Il nous paraît que la question n'est pas de critiquer les conditions d'accueil dans les crèches communales (Rebecq et Quenast), excellentes, mais bien de faire remarquer l'écart entre les discours satisfaits visant à convaincre les citoyens que tout va bien et la dure réalité quand il s'agit de situations concrètes : il y a, à Rebecq comme en beaucoup d'autres communes, un manque cruel de places d'accueil pour la petite enfance, ce qui pénalise les jeunes parents... et bien souvent les femmes en particulier.

C'est aussi attirer l'attention sur le fait que d'autres entités arrivent à créer de meilleures conditions : à Arlon le taux de couverture est de 35,9 %... à Philippeville il est vrai il n'est que de 14,6 %... comme à Rebecq. A Braine-l'Alleud, nous dit ce papa, la commune met à disposition un local pour des gardiennes indépendantes (ce qui réduit leurs coûts). En d'autres mots, il souhaite que la Commune fasse preuve d'initiative et de créativité en ce domaine, à commencer par une gestion de liste unique des inscriptions, évitant ainsi les inscriptions multiples et permettant une vue globale de la situation.

Nous ignorons à ce jour la réponse que lui a faite le bourgmestre... s'il lui en a faite ! Bravo à cet habitant qui agit de façon directe et merci à lui de nous en avoir fait part.

## Billet d'humeur : Entre carnaval et Gaypride

*Quel bonheur de retrouver les enfants sur la grand-place pour brûler, et il était temps, le bonhomme hiver.*

*Soudain, les haut parleurs crépitent et nous annoncent la présence du bourgmestre, mais où est-il donc ? Serait-il déguisé cette fois en gueur ? Oh que non ! Le voila perché avec ses lieutenants sur le grand pont, vêtu de son uniforme de capitaine façon Jim Kennedy dans « La croisière s'amuse ».*

*Déjà, pour les soumonces, il s'était mué en professeur au conseil communal... mais là, je m'égare, c'est une autre histoire...*

*Dimanche, nous le retrouvons en gentilhomme accompagné de son double, mais qui donc s'est déguisé en l'autre ?*

*Devant les anciens hospices, quelques nonnes, en bas résille et bottées jusqu'en haut des cuisses se trémoussent. Mais non, mesdames, ce n'est plus chez vous ! Allez, promis, on vous invite à l'inauguration de la nouvelle maison communale et là, vous pourrez renouer avec les secrets d'alcôve.*

*Quant aux gilles, pauvre gilles... ils ne savent plus sur quel pied danser !!! Leur fanfare a fort à faire face à la puissante, trop puissante, sono du char de la police Academy. Vous avez dit corruption ? Euh non !*

*Des bagarres, oui !  
Des blessés, oui !*

*Mais, par Toutatis, nous les Gaulois, nous ne craignons qu'une seule chose, c'est que le ciel ne nous tombe sur la tête ! Une cervoise ? Euh oui !.....s'il en reste ?*



**ecolo**  
REBECQ

#### Ont collaboré à ce numéro

Martine Baudin, Claude Machgeels, René Mahy, Claudine Lienard, Christian Mahy, Sonia De Vos, Christophe Deboskre, Geneviève Ensch, Aurore de Montpellier.

#### Coordination et mise en page

Luc Schoukens, Fredk



Imprimé sur papier recyclé

